Journal Officiel de la République Tunisienne

Annonces Légales, Réglementaires et Judiciaires

TRADUCTION Française

Mardi 21 Rabiaa I 1446
24 Septembre 2024

N° 111

40ème année

L'administration décline toute responsabilité quant à la teneur des annonces

Sommaire

Gestion de Sociétés
Homologation de résolutions **2335**
Fonds de Commerce
Vente et location de fonds de commerce..... **2337**
Associations, Partis, Syndicats et Syndics
Constitutions **2343**
Homologation de résolutions **2344**
Actes Judiciaires
Ventes aux enchères publiques **2344**
Avis aux créanciers..... **2348**
Convocations
Sociétés anonymes **2349**
Autres sociétés **2351**
Actes Administratifs
Avis au public **2352**
Divers
Avis au public..... **2352**
Rectificatifs **2352**

GESTION DE SOCIETES

Homologation de résolutions

SOCIETES ANONYMES

Nomination d'un nouveau directeur général

Société du Lac des Activités de Loisirs

SA au capital de 3.304.000 dinars tunisiens

Siège social : Club nautique du Lac, les Berges du Lac - 1053 Tunis

Identifiant unique : 1510506T

Matricule fiscal : 1510506/T/A/M/000

En vertu du procès-verbal du conseil d'administration réuni le lundi 9 septembre 2024, enregistré à la recette des finances El Bouhaira - Tunis, le 11 septembre 2024, sous le n°24707918, quittance n°M093208 et dont un exemplaire a été déposé au Registre National des Entreprises le 16 septembre 2024 sous le n°2024105221, il appert que Monsieur Naceur Ben Maïz a été nommé directeur général de la Société du Lac des Activités en remplacement de Monsieur Hassen Chérif.

A cet effet, Monsieur Naceur Ben Maïz a été investi de tous les pouvoirs déjà attribués au directeur général de la société et annexés au procès-verbal susmentionné.

2024R02376SANB2

Renouvellement du mandat des Administrateurs, du commissionnaire aux comptes et désignation du Président Directeur Général

DOUIRTI

Société anonyme

Au capital 10.200.000 DT

Siège social : 1 rue Saint Fulgence Mutuelle Ville - 1082 Tunis

Identifiant unique : 1088565W

Suivant procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire tenue le 10 septembre 2024, enregistré à la recette des finances Cité Mahrajéne Tunis le 16 septembre 2024 sous le n°24704424, Quittance n°51351, il a été décidé :

- Le renouvellement du mandat des Administrateurs : Madame Jalila Mezni et Messieurs Mounir EL JAIEZ et Chokri Mezni pour une période de trois ans, soit les exercices 2024-2025 et 2026, leur mandat expirera à l'issue de l'AGO appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos au 31/12/2026.

- Le renouvellement du mandat du commissaire aux comptes Société Cabinet Hayet Labidi SARL pour une période de trois années, soit les exercices 2024-2025 et 2026. Son mandat expirera à l'issue de l'AGO appelée à statuer sur l'exercice clos au 31/12/2023.

Suivant procès-verbal du Conseil d'Administration réuni le 10 septembre 2024, enregistré à la recette des finances Cité Mahrajéne - Tunis le 16 septembre 2024 sous le n°24704426, quittance n°51356, il a été décidé la désignation de Madame Jalila Mezni au poste de Président Directeur Général de la Société Douirti S.A pour la durée de son mandat d'Administrateur soit les exercices 2024-2025 et 2026 et de lui déléguer les pouvoirs les plus étendus pour agir en toute circonstance au nom de la Société et ce dans les limites de l'objet social et sous resserve des pouvoirs que lui attribue la loi et les statuts. Ses fonctions expireront à l'issu de l'AGO appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2026 soit au plus tard le 30 Juin 2027.

Un exemplaire de chaque procès-verbal a été déposé au RNE le 17 septembre 2024 sous le n° 2024105641.

2024402328SANB2

Notice d'information pour augmentation de capital

(Article 164 du code des sociétés commerciales)

LA GRIFFE INTERNATIONALE S.A

Société anonyme

Siège social : C/O LABEL & PACK Zone Industrielle Borj Cedria Hammam-Lif

Au capital de 1.520.000 dinars

MF : 719447V AM

Suivant procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire en date du 2 septembre 2024 enregistré à la recette des finances Hammam Chatt le 6 septembre 2024 sous le n°24801648 quittance n°37051 acte déposé au RNE de Mégrine le 18 septembre dossier AC N°AC021332024, il a été décidé une augmentation de capital pour le porter de 1.520.000 dinars à 2.520.000 dinars par apport en numéraire :

Dénomination : LA GRIFFE INTERNATIONALE S.A.

Forme Juridique : Société anonyme

Objet social : toute activité industrielle, commerciale, d'achat, de vente, courtage, représentation et dépôt portant sur les étiquettes, rubans soieries.

Durée de la société : 99 ans sauf dissolution anticipée,

Montant de l'augmentation de capital : Un million de Dinars (1.000.000DT) à souscrire en numéraire et à libérer intégralement.

Nombre d'actions à émettre : Cent mille Actions (100.000A) de valeur nominale de Dix Dinars (10DT) chacune.

Conditions d'assister aux Assemblées Générales : chaque actionnaire a le droit d'assister aux assemblées générales sans limitation et chaque actionnaire a autant de voix que d'actions détenues.

Distribution de Dividendes : Suivant les prescriptions légales et à la discrétion de l'Assemblée Générale Ordinaire.

Délai de souscription : Délai de souscription : 15 jours à partir de la parution du présent avis au journal officiel de la République Tunisienne avec possibilité de clôture anticipée en cas de souscription de la totalité de l'augmentation de capital par apport en numéraire qui est réservé aux actionnaires FCPR Mourafik et FIS INNOVA TECH qui bénéficient de la renonciation, des autres actionnaires à leur droit préférentiel de souscription.

2024402331SANB2

Les Ciments de Bizerte

S.A au capital de 44047290.000 DT

Siège social : Baie de Sebra Bizerte

Ancien registre de commerce : B1117771996

Matricule Fiscal : 0003242F

En vertu de l'AGO du 27/6/2024 enregistré à la recette des finances Tarek Ebn Zied Bizerte en date du 24/7/2024 sous le numéro 2480.3333, quittance n°M046792 dont une copie a été déposée au greffe du tribunal à l'administration de registre national des entreprises le 21/8/2024 ;

Il a été décidé ce qui suit :

1- L'approbation du rapport d'activité de l'entreprise.

2- L'approbation du rapport de gestion du conseil d'administration et des états financiers de l'année 2023.

3- L'approbation du rapport des 2 commissaires aux comptes des états financiers de l'année 2023.

4- L'affectation des résultats de l'année 2023 aux résultats reportés.

5- Quitus des membres du conseil d'administration pour l'année 2023.

6- Fixation des jetons de prime de présence des administrateurs pour l'année 2023.

7- L'approbation de l'AGO pour nomination de :

- Monsieur Mohamed Labidi Labidi président directeur général en remplacement de Monsieur Chedli Saideni pour le reste du mandat.

- Monsieur Taher Chamleli membre du conseil d'administration représentant au ministère de finance en remplacement de Monsieur Romdhane Bouhouche pour le reste du mandat.

Madame Naziha Simani membre du conseil d'administration représentant au ministère de l'industrie en remplacement de Madame Boutheina Boukamcha pour le reste du mandat.

Monsieur Abdeletif Hmaied membre du conseil d'administration représentant au ministère de l'économie et de la planification en remplacement de Monsieur Mohamed Ben Lazrak pour le reste du mandat.

8- Appelle au membre du conseil d'administration pour appliquer les 2 articles 292 et 209 du code des sociétés commerciales.

2024402339SANB2

Nomination d'un nouveau Président Directeur Général

«SOCIETE IDM S.A»

Capital social : 10 500 000 Dinars

Rue 8612, Impasse n°4 - Zone Industrielle - La Charguia I - 2035 Tunis Carthage

MF : 0710850N

Le Conseil d'Administration du 5 septembre 2024 enregistré à la recette des Finances le 17 Septembre 2024, sous le numéro 24809654, quittance numéro M109189, a décidé de nommer Monsieur Imed GHARBI en qualité de Président Directeur Général de la société IDM pour la période de son mandat d'administrateur.

Il a été déposé au RNE sous le numéro 2024105893 le 18/9/2024.

2024402340SANB2

ASTON TECHNOLOGIES

Société anonyme

Capital social : 166.350 Dinars

Siège social : 67, Rue Alain Savary -Tranche SOPIVEL Bloc B - Appt. B5 - 1002 Tunis

I.U : 1565907G

Suivant P.V de l'assemblée générale extraordinaire du 8/8/2024 (enregistré à la Recette des finances el Mahrajéne, Tunis le 23/8/2024 sous Qn°M048443 Enreg n°24504058).

Les actionnaires ont décidé de transférer le siège social de 17, Rue Ahmed Alboukhari - 1082 Tunis au 67, Rue Alain Savary - Tranche SOPIVEL - Bloc B Appt. B5 - 1002 Tunis.

Les actionnaires ont décidé la continuation de l'activité de la société et d'appliquer l'article 388 du Code des sociétés commerciales.

Les actionnaires ont décidé de réduire le capital social. Le nouveau capital social est 166.350 dinars intégralement souscrit en numéraire et entièrement libéré.

Un exemplaire du PV, du rapport du conseil d'administration et du rapport du commissaire aux comptes a été déposé au Registre Nationale des Entreprises sous IU n°1565907G et dossier n°2024106058 le 18/9/2024.

2024402347SANB2

MIXTA TUNISIA IMMOBILIERE

Société anonyme

Capital social : 214.000 DT

Siège social : 82, Avenue Jugurtha - 1er Etage - Mutuelle ville - 1002 Tunis

Identifiant Unique : 1021844M

Suivant procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 25/4/2024 (enregistré à la Recette de l'enregistrement des actes de sociétés, 1er bureau REAS, Tunis le 12/9/2024 sous Qn°M007066 En°24703226.

Les actionnaires ont décidé la continuation de l'activité de la société conformément à l'article 388 du Code des sociétés commerciales.

Un exemplaire a été déposé au Registre national des entreprises sous l'identifiant unique n°1021844M en date du 18/9/2024 sou dossier n°2024106060.

2024402348SANB2

SOCIETES A RESPONSABILITE LIMITEE

Société S.A.D SARL

Capital social de 320.000 DT

Siège social : Rue des fonderies Z.I Ben Arous

MF : 0968103H

Suivant P.V daté du 9/9/2024 enregistré à la recette des finances d'El Yasminet le 11/9/2024 sous le n°24704093 quittance n°M050836. Il est enregistré au registre National des entreprises quittance n°2024105790 le 18/9/2024 il a été décidé ce qui suit :

- Agrément des cessions de parts et modification de la répartition du capital

- Mise à jour du statut.

2024R02380SRLB2

Liquidation

STE JSB SHOES SARL

Capital 20 000 D

Siège social : route de Tunis, cité Elbostene Kélibia

MF : 0730282N

En vertu du PV de l'assemblée générale extraordinaire tenue le

11/9/2024 enregistré à la recette des finances de Kelibia le 12/9/2024 sous le n°24502576 quittance n°M069624 dont un exemplaire a été déposé au registre national des entreprises le 18/9/2024 sous le n°2024P39683432

Il a été décidé à l'unanimité ce qui suit :

- La dissolution de la société

- Nomination de M. Mohamed Ben Brahim en tant que liquidateur.

2024R02391SRLB2

Apport en nature, d'un fonds de commerce dans le capital social d'une société

Société «ALANA FOOD» S.A.R.L

Au capital social de 401.000 dinars

Siège social sis à l'avenue 14 janvier 2011,

Complexe Braham 4051 Sousse

M.F n° : 1633899G

Par procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire de la société «ALANA FOOD», S.A.R.L., en date du 9/8/2024, enregistré à la recette des finances des actes de sociétés à Sousse, le 16/9/2024, sous le n°24803076, quittance n°M003533, il a été procédé à la régularisation de la décision d'augmentation du capital social par apport en nature d'un fonds de commerce prise par procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire de la société «ALANA FOOD», S.A.R.L., en date du 7/11/2019, enregistré à la recette des finances des actes de sociétés à Sousse, le 22/11/2019, sous le n°19504298, quittance n°M 004763, en la rédigeant à nouveau en conformité avec les dispositions de l'article 189 bis du code de commerce, et en vertu de laquelle, l'associé M. Mohamed BERRIRI titulaire de la C.I.N n°08439867 a fait un apport en nature dans l'augmentation du capital social de la société ALANA FOOD du fonds de commerce consistant en un salon de thé, sis au boulevard du 14 janvier 2011, immeuble BRAHAM, à Sousse, avec tous ses éléments corporels et incorporels, les oppositions sont à recevoir entre les mains de la société Alana Food, à l'adresse du fonds de commerce, situé à l'avenue 14 Janvier 2011, complexe Braham, 4051 Sousse, dans un délai de vingt jours à partir de la date de publication de la présente annonce au J.O.R.T.

Ce procès est déposé au registre national des entreprises le 19/9/2024.

Le présent avis a été publié en langue arabe au journal quotidien Echourouk, du 19/9/2024.

2024S01191SRLB2

Clôture définitive de la liquidation

STE MODERNE AGRICOLE SOMAG - SARL - En liquidation

Capital : 120.000,000 D

MF : 1515730/X

Siège social : Zone Industrielle Madagascar Rue Ibn Batouta Sfax

Suivant procès-verbal de l'assemblée générale non ordinaire en date du 14 août 2024 enregistré à la Recette de l'enregistrement des actes de sociétés à Sfax le 4 septembre 2024 enregistrement n° 24705364, quittance n°M005897, dont un exemplaire du procès-verbal a été déposé au Centre National du Registre des Entreprises à Sfax le 6 septembre 2024 sous le n°2024102854, il est convenu ce qui suit :

- Approbation de la clôture définitive de la liquidation,

- Approbation de la répartition du boni de la liquidation,

- Quitus au liquidateur de la société Monsieur Jerbi Achraf en lui accordant le pouvoir pour la radiation de la société auprès du Registre National des Entreprises.

2024X01193SRLB2

SOCIETE ZAKHAMA DISTI

Sarl au capital de 124 Mille Dinars

Siège social : 20 Avenue Habib Thameur Tunis

MF : 1068061 P/A/M/000

CNSS : 544193-23

En vertu du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire en date du 8/7/2014 enregistré à la recette des finances rue d'Autriche Tunis le 15/7/2014 sous le n°14804291 quittance n°M059475, dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de 1ère instance de Tunis le 17 Juillet 2014, les associés ont décidé de modifier et de mettre à jour les statuts de la société.

2024402349SRLB2

FONDS DE COMMERCE

Ventes de fonds de commerce

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte SSP en date du 3 septembre 2024, enregistré à la recette des finances Dahmani le 18/9/2024 (reçu d'enregistrement n°24200640, quittance n°M020684) Monsieur Farhat ben Mohamed Dbaybi demeurant à cité Elwaadi Dahmani El Kef a vendu avec une procuration valide délivrée le 30/10/2023 à Monsieur Abdallah Barhoumi demeurant à cité Ennasser Dahmani Elkef le fonds de commerce avec l'ensemble de ses éléments incorporels exploité à l'Avenue Imem El Obbi Dahmani 7170 ayant pour l'objet : "Café de classe 1".

Les oppositions seront reçues dans les vingt jours de la publication de cette annonce au jort chez Monsieur Farhat ben Mohamed Dbaybi à l'adresse du Fonds de commerce mentionné précédemment.

Cet avis a été publié aux journaux Echourouk et Le Quotidien parus le 12 septembre 2024.

2024T00888FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé, enregistré à la recette des finances de la Goulette le 6/9/2024, quittance n°A06326, enregistrement n°2420747, Madame Rachida Bent Messaoud Akkari, titulaire de la CIN n°00341508 a vendu à Madame Hanen Bent Mahmoud Ben Taher Thabet, titulaire de la CIN n°05467495 tout le fonds de commerce destiné à la vente des électroménagers, sis à Salammbo, au bord de la rue Erriadh, Tunis, avec tous ses éléments corporels et Incorporels. Les éventuelles oppositions sont recevables entre les mains de l'acheteuse Hanen Thabet, téléphone n°52.127.302, dans un délai de 20 jours à compter de la date de publication de cet avis au Journal officiel de la République Tunisienne.

Cette annonce est publiée au journal quotidien Al Chourouk du 19/9/2024.

2024T00900FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte SSP du 6/9/2024 enregistré à la recette des finances Raoued Ariana le 17/9/2024 sous n°24205320, Quit. N°M112215 Mr Slim Hmida MF : N°1449831D CIN n°14756982, vend à la société "DCHICH DES BOULANGERIES IDEALES" société en cours de constitution, tout le fonds de commerce du local (Boulangerie) sis à l'Ariana route de Raoued km 6 Jaafarl. Les oppositions doivent être adressées entre les mains de l'avocat Mohamed ben Hamed cabinet sis à l'Ariana 2 avenue Farhat Hached B.23 dans un délai de 20 jours à partir de la publication au JORT.

Cette annonce a été publiée dans les journaux le Quotidien et Achourouk le 19/9/2024.

2024T00901FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte SSP daté du 12/6/2024 enregistré à la recette des finances de Béja le 13/6/2024 sous le n° 24205165 quittance n°M047991 Madame Leila bent Ammar ben Ali Benchiboub a vendu à Mr Kamel ben Mohamed ben Ali Ouechtati, la totalité du fonds de commerce avec tous ses éléments corporels et incorporels destiné pour vendre des fruits secs cité hors du souk central 2 rue Ibrahim Chouaib Béja.

Les oppositions seront reçues entre les mains de l'acheteur à son adresse 2 rue Ibrahim Chouaib Béja, dans un délai de 40 jours à partir de la date de sa parution au JORT.

Cette annonce a été publiée au journal Echourouk du 2/8/2024.

2024T00902FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Selon une lettre écrite datée du 10/9/2024 et enregistrée à la Recette des Finances de Béja à la date du 11/9/2024, reçu n°M069860, numéro de l'enregistrement 24207349, Monsieur Walid Ben Abdelwahed Balti a vendu à Monsieur Wahid Ben Amor Omrani tout le fonds de commerce du local concernant le commerce des produits en fer (quincaillerie) résident à rue La Medina route Amdoun Béja, les objections seront acceptées dans un délai de vingt jours à compter de la publication de cette annonce au Journal Officiel de la République Tunisienne au bureau du Maître Dridi Bechir l'avocat, demeurant à l'Avenue Farhat Hached Béja quotidiennement de neuf heures du matin jusqu'à seize heures de l'après- midi.

Cette vente a été publiée au journal Al-Chorouk du 13/9/2024.

2024T00903FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé daté le 5/9/2024 enregistré à la recette des finances La Goulette le 10/9/2024 sous le n°24207547 quittance n°M107103, la société TABB, SUARL, ayant l'identifiant unique n°1377559H, représentée par sa gérante Madame Ines Ben Malouka, titulaire de la CIN n°07430284, siégeant au 06 Résidence Ilyes, Jardins de carthago, 2016 Carthage, a vendu à la société MODERN FRESH ZONE, SARL, ayant l'identifiant unique, 1878602 E/A/M/000, représentée par son gérant : Monsieur Maged Abdelkafi, titulaire de la CIN n°08762707, siégeant au 07 Résidence Ilyes, Jardins de Carthage 2045 La Marsa, la totalité du fonds de commerce dans l'état qu'il est et qui sise au 06 Résidence Ilyes, Jardins de Carthage 2016 (Rez-de-chaussée) couvrant un surface de 32 m² ayant pour activité autres commerces spécialisés en détail et au commerce de glaces et rafraîchissements en détail avec tous ses éléments corporels et incorporels.

Cette annonce a été publiée aux deux journaux Achourouk n°12053 et le Quotidien n°7213 le 18/9/2024 sous la référence n°IP0124/2110.

2024T00904FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé enregistré à la recette des finances Menzah 6 le 17/9/2024 quittance n° 123282 enregistrement n°24207389, Mme Safa Chhibi a vendu la totalité du fonds de commerce exploité en tant que café sis à 912 /12 Menzah 8 complexe commerciale et résidentiel Sprols 2037 Ariana à Mr Labidi Marwen.

Les oppositions seront entre les mains de l'acheteur au 5 rue 6854 ettahrir supérieur Tunis dans les vingt jours de la publication de la présente annonce au JORT.

Cette annonce a été publiée au journal Echourouk le 20/9/2024.

2024T00905FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un contrat de vente de F.C enregistré à la recette des finances rue de Paradis Ariana le 19/8/2024 N° d'enregistrement 24208587 la STE D&D DESIGN AND DOORS a vendu la totalité de F.C située 61 Bis avenue Fattouma Bourguiba la Soukra à MAJESTY BEAUTY CENTER représentée par Marwa Jeddey société en voie de constitution.

La vente comprend tous ses éléments corporels et incorporels, toutes les oppositions seront acceptées chez maître Saloua Derbel 18 rue du Maroc Tunis.

Cette annonce a été publiée le 19/9/2024 aux journaux Echourouk et le Quotidien.

2024T00907FCCC2

Conclusion d'un accord amiable

En vertu d'un acte signé le 23 juillet 2024 et enregistré à la recette des finances Boumhal le 26/7/2024, sous le numéro 24202507, quittance n°M05071, M. Maher Shanoufi et M. Salem Abu Al-Aila ont convenu du droit d'exécuté le jugement n°36340 selon lequel M. Maher Shanoufi va remettre le fonds de commerce exploité au 13 Avenue Ibn Sina Boumhel Ben Arous aux héritiers de M. Rachid Al-Waremi.

Les oppositions devront intervenir dans les vingt jours suivant cette publication au JORT auprès de Maître Nasreddine Mouelhi l'avocat à la cour de cassation à son cabinet sis au 01 Rue d'Egypte Lafayette Tunis. Cette annonce a été publiée à «El Chourouk» paru le 12/9/2024.

2024R02375FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu du contrat de vente du fonds de commerce signé le 22-27 Août 2024 enregistré à la recette des finances la Nouvelle Médina le 9/9/2024 reçu n°M068050 bon d'inscription n°24204688 les héritiers de «Tarek Kasbi» Mme Najet Balleki C.I.N 00275400; Mostapha Kasbi C.I.N 07131912 et Rim Kasbi C.I.N 07166497 situés au n°05-06 Rue El Fadhila La Nouvelle Médina Ben Arous a vendu à Mme Mbarka Mlaiah titulaire de la CIN 05080719 situé au 06 Rue de Imam Malek Ben Arous tout le fonds de commerce à usage de Café, inscrit sous l'identifiant unique 0519224S, situé au 63 avenue de France Ben Arous.

Les objections sont acceptées chez Maître Maddouri Adel Avocat situé au 49 avenue Habib Bourguiba Mégrine et donc au plus tard vingt jours à compter de la date de déclaration de la présente vente au Journal officiel de la République Tunisienne.

Cette annonce a été publiée au Journal Chourouk le 17/9/2024.

2024R02378FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant l'acte sous seing privé signé et légalisé à Manouba le 18-19/7/2024, enregistré à la recette des finances de Manouba le 29/7/2024 sous le n°24203806, quittance n°M062690 ; il y a eu vente du fonds de commerce destiné à la vente de petit creux situé au local n°06 avenue Habib Bourguiba Manouba, entre le propriétaire Ehsen Ben Tahar Soltani résident 01 rue Selmen Fersi Manouba et Rafik Ben Tahar Soltani résident au n°01 Rue el Maamoun, Manouba.

Les oppositions se font au domicile de Rafik Ben Tahar Soltani résident au n°01 Rue el Maamoun, Manouba dans un délai de 20 jours à partir de la publication de cet avis au JORT.

Un extrait de cet avis a été publié au journal Le Temps le 7-9-2024.

2024R02384FCCC2

Donation d'un fonds de commerce

Suivant contrat de donation rédigé par Notaire Saida Barouta et son assesseur le 17/02/2024 enregistré à la recette des finances de Boumhel le 26/4/2024 quittance n° M032753, Mr Mounir Ben Hédi Ben Mohamed Akil donne à sa mère Mme Mouldiya Bent Mohamed Salah Boudhouiya, la totalité du fonds de commerce avec tous les éléments corporels et incorporels, destiné Boucherie sis à l'avenue Taeib Meheri Radés.

Toutes les oppositions sont à recevoir à l'adresse du fonds de commerce dans le délai de 20 jours à partir de la date de la publication de cet avis au J.O.R.T.

Cette annonce a été publiée aux deux journaux Achourouk et le Quotidien le 20/9/2024.

2024R02388FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Premièrement : Mme Zeina b Btayeb, Titulaire de la carte nationale d'identité Numéro 04495293 délivrée le 30 Juin 1999, demeurant dans le quartier Nozha de Siliana.

En tant que vendeur de l'actif Commercial

Deuxièmement : Mme Rashida Al Abdali, de nationalité tunisienne, titulaire d'une carte nationale d'Identité numéro 09918737 délivrée le 4 janvier 2011, Demeurant à l'avenue Ibn Affan cité République de Siliana.

Préface : Lorsque tous les actifs Commerciaux découlant du magasin Appartiennent au vendeur situé sur L'avenue Hannibal, Siliana. Elle sert de Bibliothèque pour la vente de matériel Scolaire, sous Numéro d'identification Fiscale L/1437618

Les objections seront déposées entre les Mains de l'avocat Mokhtar Al Yahyawi, Nahr Ali Al Balhawan, Siliana. Dans un délai maximum de 15 jours à compter de la date de publication au Journal Officiel de la République Tunisienne.

Cette annonce a été publiée au journal quotidien du 7/8/2024. Reçu n°M022263 et enregistrement n°24200137 à la recette des finances de Siliana.

2024R02390FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte S.S.P enregistré à la recette des Finances Borj Louzir le 6/9/2024 sous le n°24203774 quittance n°M073431, il a été vendu un fonds de commerce à usage de point de vente de bois, avec tous ses éléments corporels et incorporels sis au local commercial, 3 Av Jabrane Khalil Jabrane Borj Louzir Ariana, de la Sté TRABELSI PALETTE SARL (I U : 1114831 W) à la Sté BOUNAOUARA DE BOIS SUARL. Les oppositions seront recevables entre les mains du vendeur : Sté TRABELSI PALETTE, à l'adresse suivante : cité Bounaouara Douar Elhouch Naassen Ben Arous, dans un délai de 20 jours de la date de parution de cette annonce au JORT. Cet avis a été publié au journal quotidien Echourouk du 17/9/2024.

2024R02393FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé enregistré à la recette des finances Hammamet du 11/09/2024 quittance numéro M132894, enregistrement numéro 24205273 Madame Zina Albindhyawi a cédé le fonds de commerce (vente des fruits, légumes et épices) avec tous ses éléments corporels et incorporels sis à l'Avenue Hédi Weli Hammamet à Monsieur Lazhar Slaymi

Toute opposition seront entre les mains du vendeur sus nommé au local vendu sis à l'Avenue Hédi Weli Hammamet dans un délai de 20 jours de la date de la publication au journal officiel de la République Tunisienne.

Cette annonce a été publiée au journal Le Quotidien du 21/9/2024.

2024R02394FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous-seing privé dont la signature légalisée de deux parties le 6/9/2024 à la municipalité d'Hammam Sousse et enregistré à la recette des finances Rue Victor Hugo Sousse le 10/9/2024 sous le n°24204766 quittance n°M057171.

Monsieur Ahmed Mahmoud Bouraoui inscrit au registre national des entreprises sous l'identifiant unique n°0107221Z titulaire de la CIN 02918360 demeurant à Rue El okhouen Narjess 2 Kantaoui Hammam Sousse de nationalité Tunisienne a vendu la totalité du

fonds de commerce dont l'activité est la Vente des produits et matériels para médical et para pharmaceutique sis 11 Rue docteur Moreau Sousse. Qu'il a crée en vertu d'une location orale des murs au départ et complétée par un acte écrit en date du 26/7/2019 et 30/9/2020 enregistré à la recette des finances Rue de l'indépendance Sousse le 3/2/2020 sous n°20300367 quittance n°M006557 à Madame Islem bent Hassen ben Ameur épouse Nadhemi THABET CIN 09250866 demeurant à l'Avenue IMAM Boukhari Khezama Est Sousse.

Un acte de vente a été publié au journal La Presse du 19/9/2024.

Les oppositions se feront dans les vingt jours à partir de la parution de cet avis au journal officiel de la République Tunisienne entre les mains de Maître Hassen ben Ameur sis à Rue 3 Août Sousse MF 57587J/A/P/000 ou les parties ont élus domicile une copie de l'acte est à la disposition de tout intéressé.

Cet avis a été publié au journal La Presse du 19/9/2024.

2024S01190FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé du 02/02/2024 enregistré à la recette des finances avenue Victor Hugo à Sousse le 3/9/2024 sous le n°24204610 (reçu n°M056019) Madame Awatef bent Naies Ksouma sous procuration au nom de son fils Fares ben Aymen Omar Abderrahim Omar domiciliée quartier al Shabab Rawdat Kalan Sousse a vendu à Madame Imen bent Fradj ben Mohamed Bouhlel domiciliée rue 12 mai Msaken Sharqia Sousse, un fonds de commerce exploité agence de voyage au local sis à l'avenue les oranges Khezama est Sousse avec tous les éléments corporels et incorporels.

Les oppositions doivent être adressées à l'acheteuse Madame Imen Bent Fradj ben Mohamed Boublel au local dans lequel le fonds de commerce est exploité, sis à l'avenue les oranges Khezama est Sousse et ce dans un délai de 20 jours à partir de la parution du présent avis au journal officiel de la République Tunisienne.

Il a été publié au journal Le Quotidien le 5/9/2024.

2024S01195FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte SSP daté du 5/9/2024 enregistré à la recette des finances de kalla sgira le 6/9/2024 Quittance n°M036172 Sami Kssida cède à Saif Eddin Zamali le fonds de commerce destiné FAST Food sis à Cité El Menezh-kalla Sigira. Les oppositions se font entre les mains de Maître Moufida CHELLY Avocate sis à rue Jawhar Sikili - Jawhara Sousse dans un délai de 20 jours de la parution de cette annonce au JORT

Cet avis a été publié aux journaux "Echourouk et Le Quotidien" du 21 septembre 2024.

2024S01199FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé, ayant légalisation de signature le 4/9/2024 enregistré à la recette des finances le 9/9/2024 sous le numéro 211204052, Saloua Khanflr a vendu le fonds de commerce exploité dans le local situé à Route Sidi Mansour km 10 devant la faculté de droit Sfax, ayant l'exercice de l'activité d'un café de 1ère catégorie, immatriculé au R.N.E, et ce à Mariam Barkia Karkani. Les oppositions devront être déposées chez Saloua Khanfir demeurant à Route de Tunis km 1.5 Bousten Sfax dans un délai maximum de 20 jours à compter de la date de publication de cette annonce dans le Journal Officiel de la République Tunisienne.

Le même texte a été publié au journal Essabeh n°24056 page 11 et au journal le Temps n°16362 page 6.

2024X01190FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant vente par acte sous seing privé en date du 30/8/2024, légalisé le 30/8/2024; enregistré à la recette des finances Sakiet Ezzit Sfax le 5/9/2024 sous le n°24202971 ; quittance n°M064889, Noura Dhouib CIN n°08413949 son domicile est à 537 rue de la liberté Sakiet Ezzit Sfax a vendu à Sonia ben Omar épouse Bahloul ; CIN n°05297724 son domicile est à la rue de la Liberté n°885 Sakiet Ezzit Sfax, le fonds de commerce exploité au local situé à Merkaz Essedra Sakiet Ezzit Sfax et destiné à la vente d'épices et de produits alimentaires.

Toute opposition pourra être rendue au bureau de l'avocat Dhouib Hela 55 rue Habib Maazoun 3000 Sfax, vingt jours à partir de la publication de cette annonce au JORT.

Cette publication est faite dans deux journaux «Essabah» et «Le Temps» du 17/9/2024.

2024X01191FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé en date du 10/9/2024 enregistré à la recette des finances avenue Habib Bourguiba Sfax le 13/9/25024 selon le reçu n°M076069 enregistrement n°24205044 madame Samira Belghith (cin 01125395) a vendu à madame Houriya Frikha (cin 01283665) la totalité du fonds de commerce de vente de fruits secs avec ses éléments corporels et incorporels exploité dans le local situé à la route Manzel Chaker km 1.5 immeuble Bouzguenda Sfax.

Les oppositions seront acceptées dans les 20 jours suivant la publication de cet avis au journal officiel de la République Tunisienne, au bureau de Maître Yengui Dabbech Saoussen avocate au 40 avenue Hédi Chaker Sfax.

Cette annonce a été publiée au journal Le Quotidien en date du 18/9/2024.

2024X01194FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte S S privé en date du 9/9/2024 enregistré à la recette des finances de Gannouch Gabès le 10/9/2024 n°24200709 Mr Sahbi Ben Esgaier Ben Moktar Alia sis à Gabès a vendu à Mr Souhayb Ben Sadok Abdelkhalek Hajaj sis à Gabès la totalité du fonds de commerce «RESTAUERENT PITZARIA ALIA» avec tous ses éléments corporels et incorporels à un prix de 20.000.000 dinars, les oppositions seront reçues entre les mains de l'acheteur Mr Souhayb Ben Sadok Abdelkhalek Hajaj qui sera considéré comme

domicile élu dans les 20 jours qui suivent la publication du présent avis au jort. Cet avis a été publié aux journaux Achourouk et le Quotidien le jeudi 19/9/2024.

2024X01195FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing en date du 10 septembre 2024 enregistré à la recette des finances avenus Habib Bourguiba le 11 septembre 2024, numéro de quittance M075553 et n°7670949, Monsieur Bouàasida Hichem CIN n°05307891 a vendu à Monsieur Hachicha Lasàad CIN 05242913 tout le fonds de commerce jardin d'enfant, garderie et centre de cours privé située à la route Manzel Chaker km 1.5 Sfax sur la route principale.

Les oppositions seront déposées auprès de maître Sameh Ben Othmen située à l'avenue Hédi Chaker immeuble Servetti 1er étage 3000 Sfax au domicile du fonds de commerce dans un délai de vingt jours de cet avis au journal Officiel de la République Tunisienne.

Cette annonce a été publiée dans le journal Al-Shorouk le 18/9/2024.

2024X01196FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé du 10/9/2024 signé et égaliser le 13/9/2024 enregistré à la recette des finances ERGUEB le 16/9/2024 Quittance n°M044597 Enregistrement n°24202204 Mme INES MACHEY sis à la route de Tunis km 10 passage gharoubi, C.I.N 06004252 I.UNIQUE 0839770W a vendu l'ensemble du fonds de commerce sis à ERGEB et exploité en pharmacie avec tous ses éléments corporels et incorporels à YOSR MESSEDI C.I.N 08498019 sis à la route de teniour km 1.5 immeuble malek Sfax.

Les oppositions doivent être formulées dans le délai de 20 jours à partir de sa publication, au jort et entre les mains de l'avocat Maître Mahmoud Ennouri matricule Fiscal 783174A/A/P000 à son cabinet sis Immeuble El Manar Escalier "C" 2ème étage N°10 - 3000 Sfax.

Cet avis a été publié aux journaux le Quotidien et Chourouk le 19 septembre 2024.

2024X01208FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte S.S.P dressé le 26 Avril 2023 et enregistré à la Recette des Finances Rue Ghandi le 26 Juillet 2024 Quittance n°M061834 Enregistrement n°24204363 Mr Mohamed Kheouildi demeurant 62 rue 10236 KABARIA Tunis a renoncé à la totalité du fonds de commerce "Salon de Thé" exploité au local situé au Rez-de-chaussée, n°61 Avenue Farhat Hached Tunis au profit de Mme Nesrine Kheouildi, demeurant à BELGHERAD.

Les oppositions doivent parvenir au domicile de fonds de commerce sus-indiqué dans un délai de 20 jours à compter de la date de la publication du présent avis au J.O.R.T. Le présent avis a été publié au journal La Presse le 7 septembre 2024.

2024402330FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé enregistré à la recette des finances la Goulette le 11/9/2024 sous le n° 24207577 quittance n°107468, société Lafif Tunisie son gérant Ahmed Lahiani titulaire de la CIN n°08879667 délivrée le 20/01/2022 demeurant à immeuble Raoussi 2C3 Ariana, a vendu tout le fonds de commerce exploité dans le local n°11 immeuble C résidence ESSOD, rue des rosiers el Aouina, Tunis, dans ses composantes matérielles et immatérielles à la société MSJB Squar société en cours de constitution son gérant Moez Bel Mabrouk titulaire de la CIN n°08799519 délivrée le 30/9/2013 demeurant à n°85 Avenue Union Maghreb Arabe, Village essahli Ariana. Les oppositions seront acceptées pendant le délai de vingt jours à compter de la publication de cet avis au J.O.R.T. auprès de Maître Kchaou Emna Avocate rédactrice du contrat en date du 23/8/2024 au 9 rue Danton 1er étage Lafayette Tunis. Cet avis a été publié aux journaux La Presse et Sahafa parus le 17/9/2024.

2024402335FCCC2

Cession d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé signé le 16/09/2024 enregistré à la recette des finances d'El Menzah 6 en date du 16/9/2024 sous le numéro 24207333 quittance n°M1482855D, Mr Imed Eddine Cherif titulaire de la CIN n°00192299 demeurant au n°2 Rue Ammar Ibn Yasser El Menzah 6 Ariana (MUSIC BOX), identifié au registre national des entreprises sous identifiant n°0286011L, a cédé la totalité du fonds de commerce avec ses éléments corporels et incorporels, exploité à la boutique n°5 de la cité Jamil El Menzah 6 Ariana, à la Société NOURLINA SARL identifiée au registre National des Entreprises sous identifiant n°1482855D, sise à à la Rue Ibn Rochd n°14 l'ancienne ville Sfax 3000. Toute opposition doit être déposée dans un délai de vingt jours à partir de la présente annonce entre les mains de Maître Fatma Bouassida, avocate demeurant au 1 bis rue de Sfax El Menzah 5 Ariana.

Le présent avis a été publié au journal le Quotidien du 19/9/2024

2024402345FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé daté du 19/7/2024 et du 26/7/2024 enregistré à la recette des finances de Mégrine le 3/9/2024 sous le n°24205816 par quittance n°M072051, la société The CROWD titulaire de l'identifiant unique n°1355098 E, ayant son siège social sis au 087, Avenue de la République, Mégrine 2033, représentée par son gérant, a vendu à Mustafa Boudaya titulaire de la carte d'identité n°09609661 ayant élu domicile à l'avenue Khaireddine Radés, Ben Arous, et Mohamed Amin Bechir titulaire de la carte d'identité n°09611100 ayant élu domicile à la rue de Maghreb n°4, Radés, Ben Arous, à part égales, la totalité du fonds de commerce de salon de thé sis au 087, Avenue de la République, Mégrine 2033.

Toutes oppositions se fait entre les mains de la Société venderesse auprès de son siège social dans un délai de vingt jours sous peine de forclusion.

Cet avis a été publié à La Presse paru le 19 septembre 2024.

2024402350FCCC2

Location gérance libre

Location d'un fonds de commerce

STE D'AVOCATS EL AHD

Bureau n°62 Immeuble Diar Lassouad 4170 Zarzis

I.F : 1729276G

Tél : 55010004

En vertu du contrat en date de 01/8/2024 enregistré à la recette des finances de Zarzis le 30/8/2024 sous le numéro 2430349 Quittance n°M098410, Monsieur Tarak DHOUIB CIN n°05071160 délivrée à Tunis le 18/8/1998 a loué le fonds de commerce avec tous ses éléments corporels et incorporels pour l'activité de restauration, pizzeria etc … pour une durée d'un an à compter de 01/8/2024 jusqu'au 31/7/2025 renouvelable, à Madame Fadwa Fourti épouse SASSI CIN n°08624415 délivrée à Tunis le 6/6/2014 exploité à cité 20 mars Zarzis Médenine.

La location a été publiée le 13/9/2024 dans le journal "Essabah" le numéro 24057 et le journal "le Temps" numéro 16.363.

Les oppositions doivent se faire devant le vendeur Monsieur Tarak DHOUIB cité 20 mars Zarzis Médenine, et c'est dans un délai de 20 jours à partir de la publication du présent avis au JORT.

2024R02374FCCC3

Location d'un fonds de commerce

suivant l'acte sous seing privé en date du 15/8/2024 et enregistré à la recette des finances de Dar Chaaben El Fehri en date du 15/8/2024 sous le numéro 24302375 quittance numéro M049185, madame Salma Bensalem demeurant à Dar Chaaben el Fehri à Nabeul ; a loué à Riadh Jazi demeurant à rue souk Elghzal à Nabeul; la totalité du fonds de commerce exploité au local à rue azmour à dar Chaaben el Fehri à Nabeul, destiné à la réparation et la vente du Téléphone portable. Les oppositions doivent être remises dans un délai de 20 jours à compter de la publication de cette annonce au JORT au local du fonds vendu sis à Azmour à Dar Chaaben el Fehri à Nabeul. Un extrait de cette annonce a été publié aux journaux Chourouk et le Quotidien le 3 septembre 2024.

2024R02379FCCC3

Location d'un fonds de commerce

Selon un acte sous seing privé rédigé par l'avocat Maître Sabeur Tabib demeurant à Manaret Hammamet, signé auprès de municipalité d'Hammamet arrondissement Manaret Hammamet le 30/10/2023 enregistré à la recette des finances d'Hammamet le 7/11/2023 quittance n°M146209 sous n°23306056, Mohamed Chedhly Kochkach titulaire de l'identifiant unique n°1102313N a loué à la Sté TRATORIA CARTHAGE, titulaire de l'identifiant unique n°1845493P/A/M/000 représentée par son gérant Mr Karim Mezgueni titulaire de la cin n°05397081, la totalité d'un fonds de commerce exploité en salon de thé et restaurant sis à l'Avenue de la République Hammamet commençant le 01/01/2024 Jusqu'au 31/12/2033, les oppositions doivent être présentées entre les mains du locataire dans les lieux de fonds de commerce dans un délai de vingt jours.

2024R02387FCCC3

Location d'un Fonds de Commerce

Suivant contrat de location gérance d'un fonds de commerce en date du 12/4/2024 enregistré à la recette des finances de Tataouine le 21/5/2024 sous le n°24302466 quittance n°M048891, la Société Industrielle de Conditionnement des Eaux Minérales (SICEM), société anonyme, immatriculée au registre national des entreprises sous le n°0833270D sise à la Cité 7 Novembre Tataouine, a loué à la Société des Boissons de Tunisie(SBT) société anonyme, immatriculée au registre national des entreprises sous le n° 0003522L, sise à Koutine, Médenine 4121, le Fonds de Commerce dénommé "Eau MAIN" avec tous ses éléments corporels et incorporels, exploité pour l'activité de conditionnement des eaux minérales sis à la zone industrielle cité 7 novembre 3200 Tataouine Sud, pour une durée de cinq ans renouvelables commençant le 01/7/2024 et expirant le 30/6/2029.

Toutes les oppositions seront adressées au cabinet de Maître Aslan Berjeb Avocat à la cour de cassation, sis au 121 Avenue Jugurtha Mutuelle Ville 1082 Tunis dans un délai de vingt jours à compter de la parution de la présente publication au JORT.

Cette annonce a été publiée aux Journaux Le Quotidien et Achourouk en date du 12.9.2024.

2024R02389FCCC3

Résiliation de location fonds de commerce

Par acte sous seing privé signé à Sousse le 29/8/2024 enregistré à la recette des finances Victor Hugo le 10/9/2024 quittance 24304761 madame Fathia Feki titulaire de la carte d'identité n°02838710 résilie la location du fonds de commerce du local n°1 rue des orangers à la Sté pet shop Sahline R.C : B1546122021. Publier au journal Achourouk et le Quotidien le 19/9/2024.

2024S01182FCCC3

Location d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé signé à Sousse le 29/8/2024 enregistré à la recette des finances Victor Hugo le 10/9/2024 quittance n°057132 madame Fathia Feki titulaire de la carte d'identité n°02838710 loue le fonds de commerce du local n°3 rue des orangers à la Sté pet shop sahline R.C : B1546122021 pour un an à partir du 01/9/2024. Publier aux journaux Achourouk et le Quotidien 19/9/2024.

2024S01183FCCC3

Location d'un fonds de commerce

09/09/2024

En vertu d'un acte sous seing privé en date du 26/8/2024 enregistré à la recette des finances de Kairouan, reçu n°M092012, enregistrement n°24304163 le 28/8/2024, Fatma Geuich née le 20/8/1986 à la cité Jablia Kairouan, tunisienne, titulaire de la carte d'identité numéro 07702533, demeurant 23 Avenue Mosquée Al-Salam Kairouan a loué à Fraj Addali, né le 22/4/1975 à Kairouan, titulaire de la carte d'identité numéro 07537450, demeurant rue Jamel Abdennaser Kairouan, de

nationalité tunisienne, l'intégralité du fonds de commerce désigné pour la vente d'huiles et de miel, situé à rue Habib Thamer, Kairouan, avec tous ses éléments matériels et moraux. La dite location a été publiée au journal le quotidien le 3/9/20254 et le journal Chourouk, le 3/9/2024.

2024S01196FCCC3

Location gérance libre

Suivant acte de location du 02/9/2024 enregistré à la recette des Finances rue d'Autriche, Tunis le 18/9/2024 sous le n°24304102 quittance n°74344, Mr. Hosni Tébourbi, titulaire de la CIN n°04637317 du 10/01/2018 a loué en gérance libre à la société «CHEZ TATA», en cours de constitution, le représentant légal Mme Rahma Bent Moncef Ben Bachir Triki, le fonds de commerce sis au 108, avenue de Londres, Tunis avec tous ses éléments corporels et incorporels pour l'exercice de l'activité de pâtisserie et ce pour une période de 5 ans à compter du 01/9/2024.

Cette annonce a été publiée aux journaux «Achourouk» et «Le Quotidien» du 20/9/2024.

2024402336FCCC3

Location d'un fonds de commerce

Suite au contrat de location de fonds de commerce établi selon acte sous seing privé en date du 22/8/2024 enregistré à la Recette des Finances d'el Menzeh 6 le 26/8/2024 quittance n°115271 enregistrement n°24306758 Mr Fedi Ghader titulaire de la carte d'identité n°07281474 a loué à la société - Libanaise Tunisienne Des Pâtisseries - identifiant unique 1441766C le fonds de commerce sis au 4 et 7 Rue Gafsa Menzeh 5 Ariana.

Les oppositions seront reçues à l'adresse suivante : 4 et 7 Rue Gafsa Menzeh 5 Ariana dans un délai de 20 jours à compter de la publication du présent avis au JORT.

Cette annonce a été publiée au journal quotidien "Echourouk" du 18/9/2024.

2024402341FCCC3

Location d'un fonds de commerce

Suivant un acte en date du 01/12/2023 enregistré à la recette des finances cité administrative Ariana le 15/8/2024 sous le n°24305555 quittance n°094091 la STE SADOX sous le MF : 1298437G Loue à La Société en cours de constitution CUISINE TRADITIONNELL FAMILY BELHADJ tout le fonds de commerce en tant que restaurant dont le gérant Hatem ben Mohamed Ali Ben Hamda Ben Elhadj Amor sis 11 avenue Hédi Khefacha 2080 Ariana.

Toutes les contestations sont acceptées au local de l'objet de location dans un délai de 20 jours à compter de la publication du présent avis au Jort.

Cet avis a été publié aux journaux Echourouk et Quotidien le 13/9/2024.

2024402343FCCC3

ASSOCIATIONS, PARTIS, SYNDICATS ET SYNDICS

Constitutions

Constitution d'un groupement de développement

Dans le secteur agriculture et de la pêche maritime

Il a été constitué suite à un récépissé de déclaration délivré par le gouverneur de Bizerte n°190, en date du 4 septembre 2024.

Un bassin d'eau potable dans le secteur agricole et de la pêche selon les données suivantes :

Nom : " Seriat"

Délégation : Ghazala 7040 - Province de Bizerte

Son siège social : Ouled Elmay Ghazala, 7040 Bizerte.

Son président : M. Al-Hadi bin Abdl Karim Al-Alloushi,

Trésorier : M. Majid bin Amara Al-Aloushi.

Sujet :

- Protéger les ressources naturelles et rationaliser leur utilisation et leur entretien.

- Doter les zones d'intervention en matériels et infrastructures agricoles nécessaires

- Contribuer à la formation de ses participants et les guider vers les techniques les plus efficaces en agriculture pour augmenter la productivité de leurs exploits agricoles et de leurs activités dans le domaine de la pêche maritime.

Développer les systèmes de pâturage et les méthodes d'élevage

- Aider les structures compétentes à développer les conditions agricoles

- Etablir une coopération et un échange d'expériences dans le domaine de l'agriculture, de la pêche et d'autres domaines au pays et à l'étranger.

- Réaliser toutes les tâches susceptibles de soutenir les intérêts communs des personnes impliquées dans le complexe autorisé.

Président de l'Académie : M. Al-Hadi bin Abdul Karim Al-Alloushi.

Trésorier : M. Majid bin Amara Al-Aloushi.

2024R02381APSF1

Avis

D'après le procède verbal de l'assemblée générale constitutive de l'association pour le développement agricole de Boughrara tenue le 02/9/2024.

Il a été convenu ce qui suit :

Choisir de nommer le complexe

Groupement de développement féminin dans le secteur de l'agriculture et de la pèche à Boughrara

Son siège social Boughrara Médenine sud

La sélection de membres suivants :

Intissar Gouchat : Présidente

Chniter Khiria : trésorière

Tomi Afef : membre.

2024R02383APSF1

Constitution d'un complexe de développement du secteur agricole

- D'après un procès-verbal de l'assemblée constitutive en date du 7 avril 2024, enregistré à recette des Finances de Sousse le 19 septembre 2024, sous le numéro 24802525, numéro M042324.

- Date du procès-verbal de la réunion : 17 avril 2024

- Conformément à la loi n°28 du 19 mai 2001

- Ce sera : Complexe de Développement Agricole : Al-Banana

- Siège social : Immada de Khammouda de sud, Délégation Fossana, Gouvernorat de Kasserine

- Zone d'intervention : Al-Banana

- Domaine d'intervention : services agricoles et gestion de l'eau

- Président : Omar ben Mahdi Bennani

- Trésorier : Zuhair bin Al-Hassani Bennani.

2024S01194APSF1

Homologation de résolutions

Renouvellement du Bureau Syndical de La Résidence Chahrazed

En vertu d'un procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire enregistré à la Recette des Finances d'El Menzah VI le 17 septembre 2024 sous le n°23705571 suivant quittance n°M123268, il a été décidé le renouvellement du bureau de syndic de la Résidence Chahrazed sise au 31 Rue de la Faculté Ennasr II Ariana comme suit :

1. Président : M. Smiri Adel

2. Membre : Mme. Yaakoub Sihem

3. Membre : M. Kharrat Ilyes

4. Membre : M. Bouzayane Mustapha.

2024402352APSF2

ACTES JUDICIAIRES

Ventes aux enchères publiques

Vente immobilière aux enchères publiques

Partie saisissante : la Banque Internationale Arabe de Tunisie «BIAT» en la personne de son représentant légal, SA élisant domicile au cabinet de son avocat maître Nizar Snoussi, dont le cabinet est au 7 rue Chott Erromene Montplaisir Tunis, MF n°1148045K

Partie saisie :

Société «SOCAB» SA, RNE n°085649K dont le siège est à la route de Nabeul MC 27, km 6 Turki-Grombalia en sa qualité de caution hypothécaire de la société «SOCAB DISTRIBUTION» SA, RNE 1429842W et ayant même adresse.

Descriptif de l'immeuble : un lot de terrain objet du TF 635013 Nabeul d'une superficie de 18780 m² sis sur la route de Nabeul MC 27 Km6 Turki-Grombalia et sur lequel est édifié une huilerie d'une superficie couverte de 2074 m² détaillée comme suit :

- Unité d'extraction d'huile d'olive de 492 m² avec magasin pour l'emballage et mise en bouteille de 360 m²

- Unité de stockage de 144 m² avec unité des boîtes d'huile de 120 m²

- Vestiaires + laboratoire + bureau du chef de production de 120 m²

- Unité de mise en boites + administration de 192 m²

- Unité de pesage de 162 m² avec l'administration technique de 162 m²

- Point de vente de 97 m²

- Local du sondage de 12 m² avec local de gardiennage de 93 m².

La mise à prix :

La mise à prix a été fixée à la somme de deux millions huit cent soixante six mille Dinars (2.866.000,000 DT) à majorer des frais et débours qui seront arrêtés le jour de l'adjudication.

Date et lieu de la vente :

La vente aura lieu le lundi 28/10/2024 à 9 heures du matin et heures suivantes au siège du tribunal de 1ère instance de Grombalia (chambre des ventes immobilières) situé au palais de justice à Grombalia

Visite et conditions de participation :

La visite aura lieu à l'adresse de l'immeuble aux heures du travail et sans conditions précises.

La consultation du cahier des charges se fait auprès du greffier de la chambre des ventes immobilières de Grombalia ou au cabinet de l'avocat poursuivant. Ne peut participer aux enchères que celui qui a commis un avocat et a consigné le 1/3 du montant de la mise à prix, les étrangers doivent en plus produire l'autorisation préalable de monsieur le gouverneur.

2024R02385VEPA1

Vente aux enchères publiques après réduction de prix de 40%

Etude Maître Mouelhi Rym

Avocat 15 Rue Jean Jaurès Tunis

1- La partie poursuivante : Imed Sandi élisant domicile chez son avocate sise au 15 rue Jean Jaurès Tunis.

2- La partie saisie : Nadia Boudrah, Bechir Boudrah, Nabil Boudrah, Sami Boudrah, Hamdi Boudrah, Sonia Boudrah demeurants tous au 27 rue du langue doc Ouardia 1 Tunis.

MF : 1538554/Y.

4- Désignation de l'immeuble mis en vente : la propriété dénommée «THOMASSO CONCETTA» faisant l'objet du titre foncier n°120355 Tunis, d'une superficie totale de 311 m² fractionnée en 591 parts, sise entre route Zaghouane et Sabkhet Sijoumi à l'angle de deux rues, la propriété représente un terrain sous forme rectangulaire sise au bord de la rue langue doc et la rue Guyenne ouardia Tunis composé d'un immeuble de deux étages un rez-de-chaussée, un étage supérieur, une maison sur le toit et une cage et des escaliers, cet immeuble est à la disposition des parties saisies.

Le rez-de-chaussée : se compose d'un garage qui ouvre sur la rue langue doc (fermé et non exploité) + un hall d'entrée + un salon et une salle à manger + 02 chambres + une cuisine + une toilette + une salle de bain + des escaliers intérieur conduisant à l'étage supérieur, la superficie et une pièce de stockage.

L'étage supérieur : est d'une superficie couverte de 218 m², il est composé de deux appartements : Le premier est composé d'un hall d'entrée + un salon et salle à manger + une chambre à coucher + une salle de bain + une cuisine une véranda, quant au deuxième appartement il est composé d'un salon et un salle à manger + une cuisine + une salle de bain + quatre chambres + une véranda couverte.

Le toit : se compose d'une chambre d'une superficie couverte de 19 m² + une cage d'escaliers d'une superficie de 17 m².

Mise à prix : deux cent quatre vingt cinq mille et six cent dinars (285.600.000) dt après réduction de prix de 40% auxquels s'ajoutent les frais fixés par le tribunal à 3583.090 dt outre les frais qui seront fixés le jour de l'audience.

La date et lieux de la vente : Lundi le 28/10/2024 à partir de 9H du matin à la chambre des ventes immobilières du tribunal de première instance de Tunis 02 sise à route Béja Sidi Hssine Tunis.

Visite de l'immeuble : Se fait tous les jours de la semaine, pour amples renseignements s'adresser au greffe du tribunal de première instance de Tunis 02 où est déposé le cahier des charges.

Nul ne peut se porter enchérisseur sans consigner le 1/3 de la mise à prix ou un chèque certifié ou une garantie bancaire, les enchères sont portées par l'intermédiaire d'un avocat et les étrangers doivent avoir l'autorisation préalable de Mr le gouverneur.

2024R02392VEPA1

Vente aux enchères publiques d'un immeuble

Poursuivant : Samira Ayadi, CIN n°00326976 demeurant à l'avenue Habib Bourguiba rue n°5 la Chebba son domicile élu est au cabinet du maître Mahmoudi Raoudha sis à la rue de la justice Mahdia.

Partie saisie : Slim Zahi, CIN n°09387593 domicilié au 19 Rue Iben Aljazar - La Chebba.

Avocat poursuivant : Maître Mahmoudi Raoudha avocat à la cour d'Appel, Rue de la justice Mahdia CIN n°08278718. (MF 1506598/L).

Immeuble mis en vente : il s'agit de toute la moitié dans l'indivision de l'immeuble qui s'ouvre à l'est situé dans une impasse liée à rue ibn Aljazar à la commune de la Chebba gouvernorat Mahdia contenant un local à usage d'habitation qui contient 3 chambres et une cuisine et une salle de bain. Tout l'immeuble a un toit en béton et son sol est couvert de porcelaine dont l'entrée est par un abri lié à l'impasse qui est commune entre le demandé et son frère Mouhamed Zahi qui possède un immeuble de coté ouest. Le terrain est limité au Nord par une entrée commune entre le demandé et son frère Mohamed Zahi et au derrière un immeuble à la propriété de monsieur Ali Zahi, en Est une impasse liée à rue Iben al Jazzar, au Sud un immeuble à la propriété de monsieur Romdhan Zahi et à l'Ouest par l'immeuble de frère de demandé Mouhamed Zahi.

La superficie totale de l'immeuble est de 62 m² et de l'entrée commune est de 24 m².

Mise à prix : est vingt deux mille et cinq cent trente dinars (22.530 ,000d) sans les frais et honoraires taxés.

Date et lieu de l'adjudication : aura lieu le lundi 28/10/2024 dès 9 H du matin auprès de la chambre des saisies immobilières du tribunal de 1ère instance de Mahdia.

Visite du local et conditions : est possible tous les jours aux heures réglementaires du travail.

Tous surenchérisseur doit consigner le tiers du prix d'ouverture des enchères à la caisse des consignes, il peut donner un chèque certifié du dit montant et ce par un avocat, une autorisation du gouverneur est obligatoire pour les étrangers.

2024S01184VEPA1

Vente aux enchères publiques

Maître Ridha Meddeb

Avocat à la cour de cassation

Demeurant à Eljem Avenue Palestine

Titulaire de Matricule Fiscal : 1041539/R/P/000

Partie poursuivante : Naziha Belharth résidente de la rue Abou al-qasim al-chebbi eljem province de Mahdia.

Partie saisie : Belgacem ben Mohamed Mani sa profession -ouvrier - résident à Nahj Al-Habib Thamer Eljem Mahdia.

Avocat poursuivant : Maître Ridha Meddeb - avocat à la cour de cassation demeurant à eljem avenue Palestine - titulaire de matricule fiscal 1041539/R/P/000.

Immeuble saisi :

La propriété proposée à la vente la propriété revenant à la partie saisie, elle est une partie d'un immeuble à usage d'habitation et constitue le coin ouest de l'immeuble revenant à la partie saisie, située à une route ramifiée de l'avenue Hédi Chaker Eljem et spécifiquement de la rue Souassi, dans une zone connue par mrabtine l'immeuble est composé d'un rez-de-chaussée et d'un premier étage en cours de construction, il est limité à l'est par la propriété de Belgacem Jamila, en face d'une rue publique, l'entrée de l'immeuble est limitée au sud par l'entrepôt Rkaya Mabrouk et dont la propriété revient à la partie saisie ben Mohamed Mani Belgacem, à la reconnaissance de la partie.

Mise à prix est fixée à neuf mille cent cinquante dinars (9.150.000d) par l'expert Adel Ben Hedi Hadj Khlifa en vertu de l'ordonnance sur requête n°4246/2023 délivrée par monsieur le président du tribunal de première instance de Mahdia le 19/9/2023.

Date et lieu de l'adjudication la vente aura lieu le lundi 21/10/2024 à partir de 9h devant la chambre des ventes immobilières de tribunal de première instance de Mahdia.

Visite de l'Immeuble et participation aux enchères la visite de l'Immeuble est possible tous les jours de 9h à 17h.

Pour plus des renseignements consulter le cahier des charges au greffe du tribunal de première instance de Mahdia et chez l'avocat poursuivant maître Ridha Meddeb.

La participation aux enchères est ouverte à toute personne et ce après consignation de 1/3 de la mise à prix et par ministre d'avocat.

2024S01185VEPA1

Vente par adjudication aux enchères publiques

Il sera procédé le mercredi 30/10/2024 à 9h du matin, à la chambre des saisies immobilières du tribunal de 1ère instance de Monastir, à la vente du bien immeuble ci-après et selon les conditions suivantes :

Créancier : Banque internationale Arabe de Tunisie, SA, dont le siège social est à Tunis, 70 - 72, Avenue

Habib Bourguiba, immatriculée au Registre de Commerce de Tunis sous le n°B187881996, qui a élu domicile au bureau de son avocat Maître Lahmar Youssef sis à la Rue Docteur Calmette - Sousse.

Débiteur saisi : Monsieur Chokri ben Hédi Ghadhab, demeurant à Rue sidi Koubein n°36 Moknine, CIN n°06772582 (en sa qualité d'emprunteur).

- Madame Sana Bent Ahmed Lahmar, demeurante à Rue sidi Koubein n°36 - Moknine, CIN n°06943174 (mariée à Monsieur Chokri Ghadhab sous le régime de la communauté des biens).

Avocat poursuivant : Maître Lahmar Youssef, Avocat à la cour de cassation, sis à la rue du Docteur Calmette - Sousse. (MF 342080S).

Le bien immobilier mis en vente :

Le TF n°42633 Monastir relatif à la propriété nommée "INTILAK", d'une superficie totale de 255 m², situé à rue amine Rayhani Moknine gouvernorat de Monastir. Il s'agit selon l'expertise d'un immeuble composé d'un rez-de-chaussée et un premier étage en construction.

La surface bâtie au rez-de-chaussée est de 191 m² et se compose d'un escalier, un garage, un salon, 3 chambres, une cuisine, une salle d'eau et une cour.

Le premier étage se compose d'un espace toile et clôturé en briques accessible par des escaliers non finis.

L'immeuble est limité : au sud Saida Wahid et autre, à l'est voie publique, un nord Sayedi Hafedh et à l'ouest propriété d'autrui.

Mise à prix :

Deux cent soixante dix mille cent dinars (270.100 ,000 DT).

La visite : se fait chaque jour au temps de travail sur rendez-vous.

Observation : pour la communication du cahier des charges, contacter le greffe du tribunal de 1ère instance de Monastir situé à Monastir ou l'avocat poursuivant. Pour participer aux enchères, il faut déposer au moins le 1/3 du prix indiqué à la trésorerie générale ou présenter un chèque certifié.

2024S01192VEPA1

Vente par adjudication aux enchères publiques

Il sera procédé le lundi 28/10/2024 à 9h du matin, à la chambre des saisies immobilières du tribunal de 1ère instance de Sousse 2, à la vente du bien immeuble ci -après et selon les conditions suivantes :

Créancier : Banque internationale Arabe de Tunisie, SA, dont le siège social est à Tunis, 70-72, Avenue Habib Bourguiba, immatriculée au Registre de Commerce de Tunis sous le N°B187881996, qui a élu domicile au bureau de son avocat Maître Lahmar Youssef sis à la Rue Docteur Calmette - Sousse.

Débiteur saisi :

Monsieur Tarak Ben Mustapha Ferchichi, demeurant à rue Taha Hassine Khezama Est Sousse, CIN n°04768014.

Avocat poursuivant : Maître Lahmar Youssef, Avocat à la cour de cassation, sis à la rue du Docteur Calmette - Sousse. (MF 342080S).

Le bien immobilier mis en vente :

La totalité du TF 100040 Sousse, nommé «ALHABIB» d'une superficie de 339 m², situé à Hergla, délégation et gouvernorat de Sousse.

Il s'agit selon l'expertise d'un terrain constructible de 339 m² limité au nord par un voisin, au sud un passage, à l'est une route et à l'ouest le lot 50.

Mise à prix :

Cent soixante dix mille dinars (170 .000, 000DT).

La visite : Se fait chaque jour au temps de travail sur rendez-vous.

Observation : Pour la communication du cahier des charges, contacter le greffe du tribunal de 1ère instance de Sousse 2, situé à Sahloul ou l'avocat poursuivant. Pour participer aux enchères, il faut déposer au moins le 1/3 du prix Indiqué à la trésorerie générale ou présenter un chèque certifié.

2024S01193VEPA1

Vente aux enchères publiques sur saisie immobilière

Partie poursuivante : la Société Tunisienne de Banque rue Hédi Nouira Tunis en la personne de son représentant légal demeurant à son siège social sis 95 rue de la Liberté Tunis.

- Partie saisie :

1) Abderrahmen Ben Amor Mlayeh, demeurant à 131 Rue 1er Juin M'saken Ouest, titulaire de la carte d'identité nationale N° : 02859002.

2) Abdellatif Ben Abderrahmen Mlayeh, demeurant à Route de Kairouan M'saken Ouest, titulaire de la carte d'identité nationale N°08435200.

Avocat poursuivant : Maître Adel Mabrouk, Route Touristique, Hammam Sousse.

Désignation de l'immeuble saisi : la totalité du titre foncier n°95763 Sousse d'une superficie de 527 m², dénommé «DAR EL AMAL» sis à Rue El Bassra M'saken Ouest.

- Mise à prix : La mise à prix est fixée à la somme de 868 000 D 000 prix auquel s'ajoutent les frais de l'adjudication.

Date et lieu de l'adjudication : L'adjudication aura lieu le jeudi 17/10/2024 à partir de 9 heures à la chambre des criées du tribunal de première instance de Sousse.

- Conditions de visite de l'immeuble :

- Chaque jour de 9 H à 17 H.

2024S01198VEPA1

Vente aux enchères publiques

Etude Maître Atitallah Adel

Avocat

Rue Salem Harzallah Imm. Banque du sud 3ème étage Sfax

La partie poursuivante : Banque Internationale Arabe de Tunisie, IU RNE 0000110 F, sise à Tunis 72/70, avenue Habib Bourguiba.

La partie saisie : Faycal Bouaaziz CIN n°01272721 demeurant à la route de Gremda 0.5 immeuble olfa palace Magazin n°3 Sfax 3027.

L'avocat poursuivant : Maître Adel Atitallah, rue Salem Harzallah immeuble banque du sud 3ème étage Sfax.

L'immeuble saisi :

L'immeuble sis à la route de teniour km6 «etbolbi» Sfax consistant en un terrain nu délaissé d'une contenance de 502m² clôturé du coté est et nord par 2 murs et du coté sud et ouest par des barrières en sable.

L'immeuble est délimité du coté sud par la rue Taher Sfar et par une entrée; du coté est par ben mefteh; du coté nord par Sonia Jammousi et du coté ouest par la rue «arriadh» d'où son entrée

Mise à prix : (135.540.000) après la réduction du prix de 40%.

La date et lieu de la vente : lundi le 21/10/2024 à partir de 9H du matin à la chambre des ventes immobilières du tribunal de première instance de Sfax.

Visite de l'immeuble : se fait tous les jours de la semaine.

Pour amples renseignements s'adresser à l'avocat poursuivant Maître Adel Atitallah, rue Salem Harzallah immeuble banque du sud 3ème étage Sfax, ou au greffe du tribunal de première instance de Sfax où est déposé le cahier des charges.

Nul ne peut se porter enchérisseur sans consigner le 1/3 de la mise à prix. Les enchères sont portées par l'intermédiaire d'un avocat et les étrangers doivent avoir l'autorisation préalable de Mr le gouverneur.

2024X01200VEPA1

Vente aux enchères publiques

Etude Maître Atitallah Adel

Avocat

Rue Salem Harzallah Imm. Banque du sud 3ème étage Sfax

La partie poursuivante : Banque Internationale Arabe de Tunisie, IU RNE 0000110 F, S.A. R.C : B187 881996, sise à Tunis 72/70, avenue Habib Bourguiba.

La partie saisie : Société ben ramadhane dattes SARL, IU0023766R dont le siège social est à route El hammet jrid km2 Tozeur.

L'avocat poursuivant : Maître Adel Atitallah, rue Salem Harzallah immeuble banque du sud 3ème étage Sfax.

L'immeuble saisi :

L'immeuble dénommé «ennakhil» objet du TF n°1336 Tozeur composé de la parcelle n°1 d'une contenance de 3013 m² sis à la municipalité de Tozeur faisant partie du plan d'aménagement.

L'immeuble consiste en une unité de stockage et de transfert des dattes contenant deux grands dépôts pour le tri et l'alignement des dates, un entrepôt de stockage, un couloir menant au six frigos de stockage, une pièce externe de commercialisation, un bureau, un escalier conduisant au chambre des moteurs, la construction et composé d'un rez-de-chaussée surmonté d'un bâtiment, un bloc sanitaire une place nue contenant un compteur électrique, une clôture enrobe l'immeuble de ses coté sud, est et une partie du coté ouest. L'immeuble saisi consiste en un terrain de 3013 m² précisément de surface la parcelle, englobant une partie de dépôts de stockage, une autre de celle des tri et d'alignement, un couloir conduisant au sis frigos, une pièce extérieur de 1100 m², un escalier, une chambre pour le moteur, un bureau, et un bloc sanitaire, un espace nu.

L'immeuble est clôturé des coté sud et en partie du coté est en partie du cotés ouest. L'immeuble est délimité du coté sud par un immeuble non identifié dans une partie et dans l'autre par Mohamed ben Sghaier ben Ezzin du coté ouest par la voie public et du coté nord par le reste d'un immeuble appartenant à la société débitrice.

Mise à prix : (1.247.400.000) frais en sus.

La date et lieu de la vente : lundi le 21/10/2024 à partir de 9H du matin à la chambre des ventes immobilières du tribunal de première instance de Tozeur.

Visite de l'immeuble : se fait tous les jours de la semaine.

Pour amples renseignements s'adresser à l'avocat poursuivant Maître Adel Atitallah, rue Salem Harzallah immeuble banque du sud 3ème étage Sfax, ou au greffe du tribunal de première instance de Tozeur où est déposé le cahier des charges.

Nul ne peut se porter enchérisseur sans consigner le 1/3 de la mise à prix. Les enchères sont portées par l'intermédiaire d'un avocat et les étrangers doivent avoir l'autorisation préalable de Mr le gouverneur.

2024X01205VEPA1

Vente aux enchères publiques

Etude Maître Atitallah Adel

Avocat

Rue Salem Harzallah Imm. Banque du sud 3ème étage Sfax

La partie poursuivante : Banque Internationale Arabe de Tunisie, IU RNE 0000110 F, S.A. R.C : B187 881996, sise à Tunis 72/70, avenue Habib Bourguiba.

La partie saisie : Lamjed Harrachi CIN 08360707 demeurant à cité l'aéroport touzeur 2200.

L'avocat poursuivant : Maître Adel Atitallah, rue Salem Harzallah immeuble banque du sud 3ème étage Sfax.

L'immeuble saisi :

Il s'agit d'une habitation au rez-de-chaussée d'une entrée du nord ouvrant sur l'impasse; de forme semi rectangulaire sise à la région ras edharaa cité alizdihar touzer.

L'immeuble est délimité du coté sud et de l'ouest par la propriété d'Ahmed Ben Mohamed Harrachi, du coté nord d'où l'entrée par une impasse et du coté de l'est par un épicier propriété d'Ahmed ben Mohamed Harrachi suite par la rue principale.

L'immeuble contient une entrée non couverte, un salon, une salle de réception, une chambre à coucher, une cuisine équipée, une salle d'eau et un couloir, l'immeuble de 72m² de surface et ses murs sont récemment édifiés sa construction en briques perforés, renforces des supports et ceintures en béton armé, le toit en dalle de ciment et de fer, le sol en parterre et en carrelage, les murs partiellement en faïence, les portes en bois, les fenêtres en aluminium et à l'édifice et en bois, une partie de la façade décore en faïence et en brique de Tozeur offrant à l'édifice une touche, l'entrée compte une porte d'acier.

L'immeuble est équipé de l'électricité, d'eau potable et de drainage il est occupé par l'habitation et il est surmonté par une construction non achevée propriété du frère de débiteur.

Mise à prix : (54.000.000) frais en sus.

La date et lieu de la vente : lundi le 21/10/2024 à partir de 9H du matin à la chambre des ventes immobilières du tribunal de première instance de Tozeur.

Visite de l'immeuble : se fait tous les jours de la semaine.

Pour amples renseignements s'adresser à l'avocat poursuivant Maître Adel Atitallah, rue Salem Harzallah immeuble banque du sud 3ème étage Sfax, ou au greffe du tribunal de première instance de Tozeur où est déposé le cahier des charges.

Nul ne peut se porter enchérisseur sans consigner le 1/3 de la mise à prix. Les enchères sont portées par l'intermédiaire d'un avocat et les étrangers doivent avoir l'autorisation préalable de Mr le gouverneur.

2024X01206VEPA1

Vente aux enchères publiques

Etude Maître Atitallah Adel

Avocat

Rue Salem Harzallah Imm. Banque du sud 3ème étage Sfax

La partie poursuivante : Banque Internationale Arabe de Tunisie, IU RNE 0000110 F, S.A. R.C : B187 881996, sise à Tunis 72/70, avenue Habib Bourguiba.

La partie saisie : Mohamed Anis Khalil, CIN 03171205 demeurant à route Elhamma Tozeur.

L'avocat poursuivant : Maître Adel Atitallah, rue Salem Harzallah immeuble banque du sud 3ème étage Sfax.

L'immeuble saisi :

Il s'agit d'une habitation sise à la rue de la santé publique route el hamma gouvernorat de touzeur, il consiste en un terrain rectangulaire d'une contenance de 431.46 m² sur le quel édifié une villa moderne composée d'un rez-de-chaussée contenant trois chambres, deux cuisines, deux salles d'eau, un salon et un dépôt et la surface couverte mesure 183 m², le terrain susmentionné est jouxté du coté de l'est par un terrain nu sous forme de trapèze d'une superficie de 454 m².

L'immeuble est délimité du coté de l'ouest par la propriété Jalel Bouaka, du coté sud d'où l'entrée par la rue dans une partie et par la propriété Mohamed Labidi dans l'autre du coté par la propriété de l'arbi elarbi et du coté est par la propriété ben lamine.

L'habitation est couverte d'un toit en béton armé ; ses murs extérieurs sont construits en pierre domestique, ses murs internes sont en briques perforées, les sols en carrelage, l'habitation est équipée de l'électricité, d'eau potable et de drainage

Mise à prix : (194.000.000) frais en sus.

La date et lieu de la vente : lundi le 21/10/2024 à partir de 9H du matin à la chambre des ventes immobilières du tribunal de première instance de Tozeur.

Visite de l'immeuble : se fait tous les jours de la semaine.

Pour amples renseignements s'adresser à l'avocat poursuivant Maître Adel Atitallah, rue Salem Harzallah immeuble banque du sud 3ème étage Sfax, ou au greffe du tribunal de première instance de Tozeur où est déposé le cahier des charges.

Nul ne peut se porter enchérisseur sans consigner le 1/3 de la mise à prix. Les enchères sont portées par l'intermédiaire d'un avocat et les étrangers doivent avoir l'autorisation préalable de Mr le gouverneur.

2024X01207VEPA1

Vente aux enchères publiques

Cabinet Maître Samy Belaid

Avocat

2 rue Labid Lafayette Tunis

MF : 1018119/N

A la demande de Mrs : Elyes et Souhayel Mahbouli 47 rue Alain Savary Tunis.

Contre : Cherifa Boujalabia, Mohamed Faycel Mahbouli titulaire du passeport X756781 et les héritiers de feu Naoufel Mahbouli qui sont Kaouther Gouider CIN 05148217, Yasmine Mahbouli CIN14769759 et Nesrine Mahbouli CIN 014758228, résidant au 47 rue Alain Savary Tunis.

A la diligence de Maître Samy Belaid avocat 2 rue Labid Lafayette Tunis.

Immeuble à vendre objet du TF60956 devenu 120637 Tunis dénommé chabab 1 sis à Tunis 47 rue Alain Savary consistant en un terrain de 688m² sur lequel est édifié un bâtiment d'un R.C de 200m² et 1ER étage de 200m² et studio de 61.25m² et garage de 30m².

Mise à prix : 2822.780.000 frais en sus.

Date et lieu de la vente : Mardi 22/10/2024 devant la cambre des criées auprès du tribunal de 1ère instance de Tunis à partir de 9h du matin.

La visite de l'immeuble est permise tous les jours.

2024402351VEPA1

Avis aux créanciers

Désignation de 2 mandataires de justice

SOCIETE TOURISTIQUE TUNISIE GOLFE

R.N.E : 0012376VV

C.N.S.S : 06547904

Siège social : Cap Gammarth 2070 La Marsa

En vertu de la décision rendue par le tribunal de première instance de Tunis, en date du 16 septembre 2024, dossier 143, il a été décidé la nomination de Messieurs Ben Salem Faouzi et Zoghlami Mokdad, en qualité de mandataires de justice de la société, ayant pour mission la gestion de la société conformément à ladite décision et à la règlementation en vigueur. Mme Bougharka Dorra, a été désignée Juge contrôleur.

2024R02395VEPA2

Jugement de faillite n°55

La société palais de décoration

IU : 1065634S

Siège social : Route ceinture 5160 El Jem Mahdia

En vertu de jugement rendu par Le Tribunal de Première Instance de Mahdia en date du 02/7/2024, dans l'affaire de règlement judiciaire n°01/2018, il a été décidé la faillite de la société palais de décoration (IU 1065634S), la fixation de la date de cessation de paiement de ses dettes à partir du 25/11/2019 et la nomination d'un syndic de faillite M.

Chokri Mbarek, dont le bureau est situé à l'avenue d'Alger immeuble Hadhri, Monastir 5000 (tél 20477772/23807806).

Les créanciers doivent remettre au syndic les preuves de leurs créances suivant les modalités et délais fixés par les articles 530 et 531 du CC.

2024S01186VEPA2

Jugement de faillite n°54

La société SOCOLAIV qualité

IU : 1173771 E

Siége social : avenue 02 mars 1934 immeuble imaraa Mahdia 5100

En vertu de jugement rendu par le Tribunal de Première Instance de Mahdia en date du 02/7/2024, dans l'affaire de règlement judiciaire n°01/2018, il a été décidé la faillite de la société SOCOLAIV qualité IU n°1173771E, la fixation de la date de cessation de paiement de ses dettes à partir du 22/5/2018 et la nomination d'un syndic de faillite M. Chokri Mbarek, dont le bureau est situé à l'avenue d'Alger immeuble Hadhri, Monastir 5000 (tél 20 477 772/23807806).

Les créanciers doivent remettre au syndic les preuves de leurs créances suivant les modalités et délais fixés par les articles 530 et 531 du code de commerce.

2024S01187VEPA2

Avis aux créanciers

Nomination de liquidateur judiciaire

Suite à l'ordonnance sur requête émanant du Tribunal de première instance de Sousse le 31/07/2024 sous le n°17140, il a été décidé la nomination de Mr Mohamed Braham en tant que liquidateur de l'héritage de défunt de Mr Abdelhamid ben Hassen ben Khalifa Tchicha et Rebh bent le défunt Mohamed ben Ahmed Bouali pour la liquidation.

Les créanciers de la dite propriété partagée sont invités à inscrire leurs créances et présenter tous les documents justificatifs par lettre recommandée avec accusé de réception : HP 49 Bureau postal El Ghrabi 4017 Hammam Sousse dans un délai de 30 jours à compter de la date de publication du présent avis au jort.

Téléphone : 94606666

2024S01197VEPA2

Jugement de clôture de la faillite

Suite au jugement n°20/116 rendu par le tribunal de Ben Arous le 20/11/2022. Il a été décidé ce qui suit :

- La clôture des procédures de la faillite de la société XATAM (R.C : B01198342012 M.F : 1270113S) avec tout ce qui en résulte juridiquement.

- L'insertion de ce jugement au registre de commerce et sa publication au JORT.

2024402334VEPA2

Jugement en référée

Nomination d'un administrateur judiciaire

Société «INTERPAPER GROUP»

Société SARL

Adresse : Avenue jaoudat el hayet Chotrana 1 Soukra Ariana

Capital : 1400000,000 dt

R.C : B03114072010

M.F : 1154181F

En vertu du jugement en référée n°65500 émanant du Tribunal de Première Instance d'Ariana le 13/9/2024 il a été décidé la nomination de Mr Ben Amor Abdelhakim sis à l'avenue 02 mars immeuble 1 résidence el Khalil 1er Etage bureau n°112 Mannouba en qualité d'un Administrateur Judiciaire pour gérer provisoirement la société "INTERPAYBER GOUP" selon leurs statuts et le code des sociétés commerciales.

2024402344VEPA2

Désignation de 2 mandataires de justice

SOCIETE ALLIANCE DEVELOPPEMENT TOURISTIQUE EL MECHTEL

R.N.E : 1553569V

C.N.S.S : 61200128

Siège social : Résidence lac médical centre 7ème étage les Berges du Lac 2 La Marsa 1053

En vertu de la décision rendue par le tribunal de première instance de Tunis, en date du 16 septembre 2024, dossier 145, il a été décidé la nomination de Messieurs Ben Salem Faouzi et Zoghlami Mokdad, en qualité de mandataires de justice de la société, ayant pour mission la gestion de la société conformément à ladite décision et à la règlementation en vigueur. Mme Bougharka Dorra, a été désignée Juge contrôleur.

2024402346VEPA2

CONVOCATIONS

Sociétés anonymes

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

LA MEDITERRANEENNE DE DISTRIBUTION

«MEDDIS»

Société anonyme

Au capital de 19.500.000 dinars

Siège social : Centre Commercial Tunis City, Sabbalet Ben Ammar - 2032 Ariana

Identifiant unique : 0783298M

Messieurs les actionnaires de la société LA MEDITERRANEENNE DE DISTRIBUTION «MEDDIS», sont invités à se réunir en assemblée générale ordinaire qui aura lieu au 72 Bis, Rue des Minéraux Z.I La Charguia 1 - 2035 Tunis, le 24 octobre 2024 à dix heures à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Entérinement du retard dans la tenue de l'Assemblée Générale.

- Lecture et approbation du rapport du Conseil d'Administration relatif à l'exercice 2023.

- Lecture des rapports du commissaire aux comptes relatifs au même exercice.

- Approbation des Etats Financiers arrêtés au 31/12/2023.

- Approbation des conventions régies par les dispositions des articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales.

- Quitus aux administrateurs.

- Affectation du résultat de l'exercice 2023.

- Fixation des jetons de présence.

- L'examen de la demande de la mise à jour du registre des actionnaires.

- Pouvoirs en vue de formalités.

2024T00899SANB3

Convocation

Société HERBIOTECH AROMA

Société anonyme

Au capital de 4 344 410 DT

Siège social : Zone Industrielle BOUARADA II, 6180 - Siliana - Tunisie

RC : B24150572011

MF : 1212924Y/A/M/000

Messieurs les actionnaires de la société HERBIOTECH AROMA SA sont invités à se réunir en Assemblée Générale Ordinaire qui aura lieu le 11 octobre 2024 à 9h, à 10 bis, Rue Mahmoud El Matri-Mutuelle - Tunis, à l'effet de délibérer sur les ordres du jour respectifs suivants :

- Lecture et approbation du rapport de gestion du Conseil d'administration relatif à l'exercice 2023;

- Lecture des rapports général et spécial du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2023 et approbation des états financiers individuels et consolidés de l'exercice 2023;

- Affectation du résultat;

- Approbation des conventions réglementées visées par les articles 200 et 475 du Code des Sociétés Commerciales;

- Quitus aux administrateurs pour l'exercice 2023;

- Pouvoirs en vue d'accomplir les formalités.

En outre, chaque actionnaire est tenu d'assister en personne à cette séance ou de déléguer son représentant conformément aux dispositions des statuts de la société.

2024R02377SANB3

Convocation à la 2ème assemblée générale ordinaire

SOMAPROC

SOCIETE DES MARCHES DE PRODUCTION DU CENTRE SOMAPROC S.A.

Au capital social de 7.800.000 DT

R.N.E : 1478896 J

Avenue Habib Bourguiba - Immeuble de l'Entreprise 3ème étage - 9100 - Sidi Bouzid

Les actionnaires de la société des Marchés de production du centre - SOMAPROC sont convoqués à la 2ème Assemblée générale ordinaire qui aura lieu le vendredi 25 octobre 2024 à partir de 9h au siège de la société, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Nomination d'un commissaire aux comptes pour le mandat 2024-2025-2026

2. Affectation des résultats.

3. Questions diverses.

2024R02382SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire du jeudi 17 octobre 2024

Société Tunisienne d'Aviculture

Société anonyme

Au capital de 5.460.000 Dinars

Siège social : Avenue de la jeunesse Borj-Cédria Ben Arous

Identifiant unique : 0012572Y

N° d'affiliation à la CNSS : 66575-33

Messieurs les actionnaires de la Société Tunisienne d'Aviculture "SOTAVI" sont convoqués à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le jeudi 17 octobre 2024 à 10 H du matin à l'hôtel Méhari Yasmin Hammamet, et ce à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Entérinement du retard de la tenue de l'Assemblée Générale,

2. Présentation et approbation du rapport de gestion du conseil d'administration relatif à l'exercice 2023,

3. Lecture des rapports général et spécial du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023,

4. Approbation des états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2023,

5. Approbation des conventions réglementées prévues par l'article 200 du code des sociétés commerciales,

6. Affectation des résultats de l'exercice 2023,

7. Quitus aux administrateurs pour la gestion de 2023,

8. Fixation du montant des jetons de présence à allouer aux membres du conseil d'administration au titre de l'exercice 2023,

9. Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités légales.

N.B : Tous les documents afférents à cette assemblée sont mis à la disposition des actionnaires au siège social de la société durant le délai légal.

2024R02386SANB3

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire

TELNET TECHNOLOGIES

Société anonyme - Totalement exportatrice

Capital social : 1.500.000 TND

Siège social : Parc Technologique des Communications El Ghazala Route de Raoued Km 3,5 - 2083 - Ariana

Identifiant unique : 0942100S

Les actionnaires de la société TELNET TECHNOLOGIES sont convoqués à l'assemblée générale extraordinaire qui aura lieu le vendredi 18 octobre 2024 à 16 Heures à l'Immeuble "TELNET TECHNOCENTRE" sis à la rue du Lac Léman - Les Berges du Lac 1 - Tunis à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Transfert du siège social.

2. Modification corrélative de l'article 4 des statuts.

Tous les documents nécessaires à consulter sont mis à la disposition des actionnaires au siège social de la société dans les délais légaux.

2024R02396SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

SANGO ELLIS

S.A. au capital de 1.000.000 Dinars

Siège social : 13, Rue Ibn Abi Dhiaf, Zone Industrielle Saint Gobain, Mégrine Riadh, 2014 - Ben Arous, Tunisie

Identifiant Unique : 1803396J

Les actionnaires de la société Sango Ellis sont convoqués à l'assemblée générale ordinaire qui aura lieu le 14 octobre 2024 à 10 heures au siège social de la société, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Approbation des modalités de convocation de l'assemblée générale ordinaire ;

- Approbation du rapport de gestion du groupe au titre de l'exercice 2023 ;

- Approbation des comptes consolidés du groupe au titre de l'exercice 2023 ;

- Pouvoirs aux fins des formalités.

2024402333SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Société Céramiques du Sud - S.A

Route de Benguerdene Km2 Médenine 4100

N° : 0003532N/A/M/000

N° affiliation CNSS : 52238-52

Messieurs les Actionnaires de la Société Les Céramiques du Sud sont convoqués à assister à l'Assemblée Générale Ordinaire des exercices 2022 et 2023 qui se tiendra le Mardi 12 Novembre 2024 à partir du 10h à la résidence Tunis Carthage Bloc B 2ème étage, Borj Baccouche Ariana, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Lecture et approbation du rapport du Conseil d'Administration sur la gestion des exercices 2022 et 2023.

2- Lecture des rapports du Commissaire aux comptes relatifs aux exercices 2022 et 2023.

3- Lecture et approbation des états financiers arrêtés au 31/12/2022 et au 31/12/2023.

4- Approbation des conventions réglementées prévues par les articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales.

5- Quitus aux Administrateurs sur la gestion des exercices 2022 et 2023.

6- Affectations des résultats des exercices 2022 et 2023.

7- Discussion sur la fixation des jetons de présence des exercices 2022 et 2023.

2024402337SANB3

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire

Société Céramiques du Sud - S.A

Route de Benguerdene Km2 Médenine 4100

MF : 0003532N/A/M/000

N° affiliation CNSS : 52238-52

Messieurs les Actionnaires de la Société Les Céramiques du Sud sont convoqués à assister à l'Assemblée Générale Extraordinaire qui se tiendra le Mardi 12 Novembre 2024 à partir de 11h à la résidence Tunis - Carthage Bloc B 2ème étage, Borj Baccouche Ariana, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Examen de la situation de la société suivant les exigences de l'article 388 de code des sociétés commerciales.

2024402338SANB3

Autres sociétés

Convocation à l'assemblée générale ordinaire de l'année 2023

Société Mutuelle des Services Agricoles «El Faleh» de Boumerdes

Tél : 73620242

Fax : 73620505

MF : 25173/E

RC : B153701996

Siège social : Route Mahdia Km 1 Boumerdes 5110

La société mutuelle de base des services agricoles «Elfalah» Boumerdes invite ses adhérents à la réunion de l'assemblée générale ordinaire de l'exercice 2023 qui se tiendra le 24/10/2024 à 8 heures du matin au siège de la société.

Cette assemblée est convoquée pour examiner l'ordre du jour suivant :

1- Lecture des rapports du conseil d'administration de l'exercice 2023

2- Lecture des rapports du commissaire aux comptes de l'exercice 2023

3- Approbation des états financiers et des rapports du conseil d'administration de l'exercice 2023

4- Approbation des conventions conclues entre la SMBSA et ses administrateurs

5- Quitus aux administrateurs de l'exercice 2023

6- Affectation des résultats de l'exercice 2023

7- Mise à jour de la liste des adhérents et du capital social

8- Modification du règlement interne

9- Nomination du commissaire des comptes 2024/2025/2026

10- Election du tiers du conseil d'administration.

Il est appelé à toutes les candidatures aux postes d'administrateurs sont ouvertes à partir du 01/10/2024 et se poursuivent jusqu'au 10/10/2024.

Les adhérents remplissant les conditions prévues par les statuts et le règlement intérieur de la société mutuelle de base des services agricoles «Elfalah» Boumerdes, et désirant se présenter aux élections des membres du conseil d'administration, sont invités à adresser leurs demandes de candidature par demande écrite libellée au nom du président du conseil d'administration par lettre recommandée avec accusé de réception, durant la période d'admission ci-dessus indiquée.

Tout adhérent pourra examiner au siège de la société mutuelle les rapports du conseil d'administration, les rapports du commissaire aux comptes, les états financiers de l'exercice 2023 à partir du huitième jour précédant la date de la tenue de l'assemblée.

2024S01188SODB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

SOCIETE CITOYENNE LOCAL «KSAR ABOUD»

Capital social : 10 000 dinars

Siège social : Kcham Est Saïda Sidi Bouzid

Les adhérents du capital de la société citoyenne locale «Ksar Aboud » et le commissaire aux comptes. Sont invités à assister à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le vendredi 11 octobre 2024, à Kcham Est Saïda - Sidi Bouzid pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Election des membres du conseil d'administration

2- Désignation d'un commissaire aux comptes

3- Donner un levier pour agir.

2024X01198SODB3

ACTES ADMINISTRATIFS

Avis au public

Avis au public

Le public est informé que Mr Douzi Ammar a présenté une demande enregistrée au siège du Gouvernorat de Kairouan sous le n°12048 en date du 17 juillet 2024 en vue d'obtenir une autorisation d'exploitation d'un établissement classé de deuxième catégorie dont l'activité consiste en une huilerie sise à JHINA NORD BOUHAJLA du Gouvernorat de Kairouan a présenté une demande enregistrée au siège du Gouvernorat. Conformément aux plans annexés à la demande susvisée qui peuvent être consultés au siège de la délégation de Bouhajla. Toutes les réclamations que les intéressés croiraient devoir présenter contre l'exploitation de l'établissement seront reçues par le délégué de Bouhajla ou le premier délégué chargé de gérer les affaires du gouvernorat de Kairouan dans un délai d'un mois à compter de la date d'affichage de cet avis.

DIVERS

Avis au public

Déclaration de perte d'un titre de propriété

Madame Hanene Hasnaoui ayant la carte d'identité nationale n°07410752 Tunis le 1/8/2020 annonce la perte de titre de propriété numéro 20111/09 ayant le titre foncier 46011 Ariana elle a signé sur une déclaration sur l'honneur à la municipalité de Tunis le 23/7/2024.

Cette annonce annule et remplace l'annonce numéro 2024T00721DIVD2 parue au JORT 89 du 31/7/2024.

Avis

Monsieur Ayman Hajleoui annonce qu'il est propriétaire d'un terrain de 200 m à la route de Tunis K 16 sidi Salah ; que son titre de propriété rédigé le 8 avril 2014 par les notaires Jarraya Sameh et Khaled ben Hmida enregistré à Sakit ezzit le 10 /4/2014 quittance n°M019414 étant perdu et il veut en extraire un deuxième original. Tout celui qui porte plainte est tenu d'intervenir auprès du bureau du notaire "Jarraya Sameh" à sakiet ezzit Sfax dans un délai de 30 jours qui suivent la publication de cet avis au j.o.r.t, toute opposition hors délai sera rejetée.

2024X01188DIVD2

Avis

Monsieur Imed ben Behir Benhamouda porte à la connaissance du public la perte de titre de propriété (acte de vente) rédigé le 20 novembre 2012 par les deux notaires Mohamed Abid et Lotfi Meziou de l'un tiers à l'indivision de la totalité de terrain de superficie de 2706 m² sis à la route Mahdia km 17 Sfax. Par conséquent, il prétend avoir une deuxième copie originale qui remplacera le titre perdu. Toute opposition est recevable au bureau de maître notaire "Dhouib Brahim" sis à l'avenue Elhabib Bourguiba Sakiet Ezzit Sfax. Toute opposition qui parvient après les 30 jours qui suivent la publication de cet avis au j.o.r.t est considérée comme nulle et non avenue.

2024X01189DIVD2

Avis

Mr Baazoui Ali annonce que son titre de propriété d'une parcelle de terre d'une superficie 396.45 m² bâti d'une maison en deux étages la superficie de l'étage est 139.70 m² situé route Ain klm 8 Sfax a disparu et il veut extraire un autre titre original qui remplace le premier perdu. Toute contestation doit être adressée au bureau du notaire «Ben Amira Sleh» situé au 63 rue des notaires Sfax dans un délai de 30 jours à partir de l'apposition. Toute opposition après ce délai sera rejetée.

2024X01192DIVD2

Rectificatifs

Rectificatif

Notice pour augmentation de capital

ENDA CASH

(Ancien ENDA CASH)

Société anonyme

Capital social : 10.000.000 Dinars

Siège social : Immeuble Cherifa - Bloc A- 2ème Etage - 2042 Cité Ettahrir

IU : 1767092N

Suite à l'Annonce parue au JORT n°87 du 26/7/2024 sous n°2024401859SANB2

Lire : …4/ - Banque dépositaire des fonds : AMEN BANK - Agence Avenue Habib Bourguiba - Tunis - Compte N° TN 59071210181340000016994 TND.

Au lieu de : 4/- Banque dépositaire des fonds : AMEN BANK - Compte N°TN 59 07121018110110141037…

2024402329RECZ9